

Décision

Générale

colonial

Décision n° 62-369-1967 Soldes

n° 62-369-1967

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

18 août 1927

Numéro JO

n° 369 du 31/08/1927

Date du numéro

31 août 1927

TEXTE INTÉGRAL

le salaire journalier de l'interprète Abdel Kader Sarrour, en service au Gouvernement, est porté de 8 fr. 50 à 10 francs, pour compter du 1er juillet 1927.